

Image not found or type unknown



Litige avec l'école ifdp

Par **Ilham95**, le **28/11/2014** à **11:34**

Bonjour

Je me suis inscrite à l'école ifdp en mai 2014. J'ai dépassé le délai de 3mois. A ce jour ils arrêtent pas de m'harceler au téléphone et par mail. Je voulais savoir si il y'a d'autre cas comme moi et est ce que vous étiez contacter par un huissier et est ce que ils vous en appeler au tribunal pour réclamer la somme merci